

Jean FOLTZER
151 Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

FIBA SATFC SAS
40 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

POULAILLON

**Société Anonyme
au capital de € 5 111 119.-**

8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM

SIRET : 493 311 435 00025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POULLAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 297 K€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le périmètre de l'intégration fiscale, l'augmentation de capital réalisée dans une filiale, ainsi que l'abandon de créance accordé à une filiale.

Nous attirons également l'attention sur les prêts et avances aux filiales, consentis et non remboursés, tels que présentés dans l'annexe et figurant dans le tableau « Liste des filiales et participations ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les modalités de valorisation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé de la valorisation des titres de participation eu égard aux perspectives qui nous ont été communiquées par la direction pour chaque filiale ainsi qu'aux conditions financières nécessaires à leur réalisation. En particulier, la méthode d'actualisation des flux d'exploitation utilisée pour déterminer les valeurs d'entreprise continue de faire apparaître pour certaines filiales la nécessité d'un soutien financier du groupe. Nous nous sommes assurés de la capacité du groupe à faire face aux besoins financiers induits par les prévisions d'activité de certaines filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 janvier 2019.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 16 janvier 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean FOLTZER

FIBA SATFC SAS

Renaud FFLIEGER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	320 895	202 351	118 544	163 544	45 000	27.52
	Concessions, brevets et droits similaires	592 977	85 147	507 830	482 571	25 260	5.23
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				15 309	15 309	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	12 435	4 199	8 236	4 467	3 769	84.38
	Autres immobilisations corporelles	57 556	28 546	29 011	47 665	18 654	39.14
	Immobilisations en cours	55 584		55 584		55 584	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	17 979 520	1 860 000	16 119 520	16 479 520	360 000	2.18	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	243 618	7 363	236 255	357 192	120 937	33.86	
Total II	19 262 585	2 187 606	17 074 979	17 550 267	475 288	2.71	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 391 763		2 391 763	1 459 477	932 285	63.88
	Autres créances	6 211 072		6 211 072	7 871 232	1 660 159	21.09
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	53 590		53 590	91 772	38 182	41.61	
Charges constatées d'avance (3)	25 997		25 997	34 335	8 339	24.29	
Total III	8 682 422		8 682 422	9 456 817	774 395	8.19	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 945 006	2 187 606	25 757 401	27 007 084	1 249 683	4.63	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-
717 066

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 111 119)	5 111 119		5 111 119			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 034 946		10 034 946			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	511 112		511 112			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 000 000		1 000 000			
Report à nouveau	961 791		615 171		346 620	56.35	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	365 063		550 694		185 631	33.71	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	17 984 030		17 823 042		160 989	0.90	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 281 745		3 478 885		197 139	5.67
	Concours bancaires courants	1 631		301 513		299 882	99.46
	Emprunts et dettes financières diverses	3 362 708		4 203 154		840 446	20.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 137		311 579		146 442	47.00	
Dettes fiscales et sociales	787 835		793 896		6 062	0.76	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 940		21 642		19 702	91.04	
Autres dettes	172 375		73 374		99 001	134.93	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 773 370		9 184 042		1 410 672	15.36
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	25 757 401		27 007 084		1 249 683	4.63	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 144 746 9 184 042

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 949 290	100.00	3 586 104	100.00	363 186	10.13
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues	644				644	
Marge commerciale	644				644	
+ Production vendue	3 949 290	100.00	3 586 104	100.00	363 186	10.13
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 949 290	100.00	3 586 104	100.00	363 186	10.13
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 595	0.07	322	0.01	2 273	706.64
- Sous traitance directe	440	0.01	9 429	0.26	8 989	95.33
Marge brute de production	3 946 255	99.92	3 576 353	99.73	369 902	10.34
Marge brute globale	3 945 610	99.91	3 576 353	99.73	369 258	10.32
- Autres achats + charges externes	1 263 554	31.99	1 013 148	28.25	250 406	24.72
Valeur ajoutée	2 682 056	67.91	2 563 204	71.48	118 851	4.64
+ Subventions d'exploitation	11 806	0.30	6 833	0.19	4 972	72.76
- Impôts, taxes et versements assimilés	73 261	1.86	198 987	5.55	125 727	63.18
- Salaires du personnel	1 356 463	34.35	1 233 486	34.40	122 978	9.97
- Charges sociales du personnel	552 690	13.99	496 214	13.84	56 476	11.38
Excédent brut d'exploitation	711 448	18.01	641 351	17.88	70 097	10.93
+ Autres produits de gestion courante	526 610	13.33	481 983	13.44	44 627	9.26
- Autres charges de gestion courante	11 180	0.28	3 254	0.09	7 927	243.63
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	80 709	2.04	75 333	2.10	5 376	7.14
- Dotations aux amortissements	79 339	2.01	76 639	2.14	2 700	3.52
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	1 228 247	31.10	1 118 774	31.20	109 474	9.79
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 716 500	43.46	132 771	3.70	1 583 728	NS
- Charges financières	1 954 986	49.50	88 973	2.48	1 866 013	NS
Résultat courant	989 761	25.06	1 162 573	32.42	172 812	14.86
+ Produits exceptionnels	27 549	0.70	36 504	1.02	8 955	24.53
- Charges exceptionnelles	266 303	6.74	345 515	9.63	79 213	22.93
Résultat exceptionnel	238 754	6.05	309 011	8.62	70 258	22.74
- Impôt sur les bénéfices	385 944	9.77	302 867	8.45	83 077	27.43
- Participation des salariés						
Résultat NET	365 063	9.24	550 694	15.36	185 631	33.71

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 949 290		3 949 290	3 586 104		363 186	10.13
Chiffre d'affaires NET	3 949 290		3 949 290	3 586 104		363 186	10.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 806	6 833		4 972	72.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 709	75 333		5 376	7.14
Autres produits			526 610	481 983		44 627	9.26
Total des Produits d'exploitation (I)			4 568 414	4 150 252		418 162	10.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			644			644	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 595	322		2 273	706.64
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 263 994	1 022 578		241 417	23.61
Impôts, taxes et versements assimilés			73 261	198 987		125 727	63.18
Salaires et traitements			1 356 463	1 233 486		122 978	9.97
Charges sociales			552 690	496 214		56 476	11.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			79 339	76 639		2 700	3.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 180	3 254		7 927	243.63
Total des Charges d'exploitation (II)			3 340 166	3 031 478		308 688	10.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 228 247	1 118 774		109 474	9.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

4 999

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 716 500		132 771		1 583 728	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 716 500		132 771		1 583 728	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 867 363				1 867 363	
Intérêts et charges assimilées (4)	87 623		88 973		1 350	1.52
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 954 986		88 973		1 866 013	NS
2. Résultat financier (V-VI)	238 487		43 799		282 285	644.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	989 761		1 162 573		172 812	14.86
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 736		3 736	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 549		32 768		5 219	15.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	27 549		36 504		8 955	24.53
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	236 533		344 393		107 859	31.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 769		1 123		28 647	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	266 303		345 515		79 213	22.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	238 754		309 011		70 258	22.74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	385 944		302 867		83 077	27.43
Total des produits (I+III+V+VII)	6 312 463		4 319 528		1 992 935	46.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 947 399		3 768 833		2 178 566	57.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	365 063		550 694		185 631	33.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

163 909 115 374

1 716 500 132 771

COFIME

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 757 400.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 949 289.58 Euros et dégagant un bénéfice de 365 063.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration fiscale

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisés dans les résultats dans les sociétés déficitaires.

Nos filiales EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SARL AU MOULIN POULAILLON ont rejoint le groupe d'intégration fiscale à compter des exercices ouvert respectivement le 1er octobre 2016 et le 1er octobre 2017.

Il faut noter que les corrections liées aux retraitements d'intégration fiscale sont à la charge de la société mère. Il s'agit notamment des corrections liées aux abandons de créance intra-groupe.

Acquisition de participations

Notre société a acquis une participation dans les sociétés énumérées ci-dessous, dans les proportions suivantes :

Le 24 septembre 2018 :

- "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" : Augmentation de capital d'un montant de 1 500 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société via la création de 150 000 nouvelles actions. Notre détention dans le capital reste inchangé et s'élève à 100 %.

Cessions de participations

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Le contrat de liquidité conclu lors de l'augmentation de capital du 21 décembre 2015 n'a pas été reconduit. Il a été mis fin au contrat en date du 13 novembre 2018.

Il n'y a pas d'autre fait significatif postérieur à la clôture de l'exercice à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société POULAILLON SA présente les comptes consolidés du groupe POULAILLON.

Il n'y a eu ni d'autres variations ni de sortie de périmètre de consolidation, lequel est présenté sous forme d'organigramme en annexe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 43 944 € dont 13 411 € au titre du solde CICE 2017 et 30 533 € au titre du CICE en germe pour l'année 2018. En ce qui concerne le CICE en germe 2018, il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

de 43 944 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	43 944
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	43 944

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	320 895	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	566 713	28 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 814	5 621
Installations générales agencements aménagements divers		23 131	650
Matériel de transport		35 209	1 858
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 241	6 587
Immobilisations corporelles en cours			55 584
	TOTAL	78 395	70 300
Autres participations		16 479 520	1 500 000
Prêts, autres immobilisations financières		357 192	363 221
	TOTAL	16 836 711	1 863 221
	TOTAL GENERAL	17 802 715	1 961 854

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			320 895	320 895
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 069	592 977	592 977
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			0	12 435	12 435
Installations générales agencements aménagements divers				23 781	23 781
Matériel de transport			23 119	13 947	13 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			0	19 828	19 828
Immobilisations corporelles en cours				55 584	55 584
	TOTAL		23 119	125 576	125 576
Autres participations				17 979 520	17 979 520
Prêts, autres immobilisations financières			476 795	243 618	243 618
	TOTAL		476 795	18 223 137	18 223 137
	TOTAL GENERAL		501 984	19 262 585	19 262 585

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 157 351	45 000		202 351
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 68 833	16 361	47	85 147
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 347	1 852		4 199
Installations générales agencements aménagements divers	2 823	2 969		5 792
Matériel de transport	10 105	12 154	11 496	10 762
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 989	1 002		11 991
	TOTAL 26 263	17 978	11 496	32 745
	TOTAL GENERAL 252 448	79 339	11 544	320 243

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 45 000				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 16 361				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 852				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 969				
Matériel de transport	12 154				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 002				
	TOTAL 17 978				
	TOTAL GENERAL 79 339				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		1 860 000			1 860 000
Sur autres immobilisations financières		7 363			7 363
TOTAL		1 867 363			1 867 363
TOTAL GENERAL		1 867 363			1 867 363
Dont dotations et reprises financières		1 867 363			

La dépréciation sur titres de participation de 1 860 000 euros correspond à la dépréciation des titres de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	243 618	0	243 618
Autres créances clients	2 391 763	2 391 763	
Personnel et comptes rattachés	62 726	62 726	
Impôts sur les bénéficiaires	2 502 963	1 785 897	717 066
Taxe sur la valeur ajoutée	47 999	47 999	
Groupe et associés	3 552 820	3 552 820	
Débiteurs divers	44 565	44 565	
Charges constatées d'avance	25 997	25 997	
TOTAL	8 872 449	7 911 765	960 684

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 154	7 154		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 276 222	647 598	2 448 442	180 182
Emprunts et dettes financières divers	5 000	5 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	165 137	165 137		
Personnel et comptes rattachés	173 794	173 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 711	168 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	397 695	397 695		
Autres impôts taxes et assimilés	47 635	47 635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 940	1 940		
Groupe et associés	3 357 708	3 357 708		
Autres dettes	172 375	172 375		
TOTAL	7 773 370	5 144 746	2 448 442	180 182
Emprunts remboursés en cours d'exercice	196 820			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	5 111 119			5 111 119

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			320 895	320 895
Total 1			320 895	320 895
Total général				320 895
Dont inscrit au compte 203 du bilan				320 895

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Au courant de l'exercice précédent, le Groupe POULAILLON a écrit un nouveau concept de magasin, sous l'enseigne « MORICETTE » ®. Ce concept a été mis en place sur l'exercice au Centre Commercial LA PART DIEU à LYON. Cette ouverture du 30 octobre 2015 permet de tester et de valider la bonne exécution de ce nouveau concept, qui pourra ainsi être donné en franchise et déployé sur l'ensemble du territoire Français.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULAILLON SA.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
PORTEFEUILLE DE MARQUES	474 500	
LOGICIELS	21 143	100.00
LOGICIELS COMPTABILITE ET SOCIAL	92 381	33.33
LICENCES LOGICIEL	4 954	20.00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY ont une valeur intrinsèque inférieure à leur valeur nominale. Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture de l'exercice et nous a amené à déprécier la valeur des titres d'un montant de 1 500 000 euros.

Un contrat de liquidité à hauteur de 150 000 euros a été conclu lors de l'augmentation de capital du 21 décembre 2015 concernant l'acquisition de titres d'autocontrôle. La valeur d'acquisition de ces titres auto-détenus au 30 septembre 2018 se chiffre à 56 097 euros, correspondant à 7 966 actions.

Au cours de l'exercice c'est un total de 20 111 titres qui ont été acquis pour un montant de 159 113 euros contre 24 791 titres cédés pour 217 682 euros.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 105 370
Autres créances	57 762
Total	2 163 132

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 138
Emprunts et dettes financières diverses	1 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640
Dettes fiscales et sociales	297 625
Autres dettes	93 175
Total	402 264

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 997
Total	25 997

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 823 042
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 823 042
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	17 823 042
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	17 823 042
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Le chiffre d'affaires de notre société est constitué à 96.1 % par la facturation de prestations à nos différentes filiales, à 3.9 % par la facturation de redevances à nos franchisés.

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Il s'agit des rémunérations brutes et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants.

Pour information le montant des intérêts des comptes courants d'associés versés au cours de l'exercice se chiffre à 1 764 euros.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	21
Total	36

Dont 9 apprentis dans la catégorie des employés et dont 4 dirigeants dans la catégorie

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

des cadres.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 594 986	1 716 499
Dont entreprises liées	1 500 000	1 716 499

Les produits financiers s'élèvent à 1 716 500 euros dont 1 716 500 euros concernent des entreprises liées, à savoir :

SCI POULAILLON CONSTRUCTION : 49 846 euros
 SCI MIRABELLES 2 : 113 723 euros
 SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 36 208 euros
 SCI VELLE : - 31 831 euros
 SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 34 276 euros
 SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION : - 15 621 euros
 SARL AU MOULIN POULAILLON : 1 529 898 euros

Ces produits sont issus des participations détenues sur ces sept sociétés.

Les charges financières s'élèvent à 1 594 986 euros dont 1 500 000 euros concernent des entreprises liées, à savoir :

EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS : 1 500 000 euros.

Ces charges sont issues de la dépréciations de la participation détenue sur cette société.

Au 30 septembre 2018 :

Les immobilisations financières s'élèvent à 16 715 775 euros dont 16 565 775 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 4 731 600 euros
 AUMOULIN POULAILLON : 6 300 000 euros
 POULAILLON CONSTRUCTION : 9 900 euros
 SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 9 900 euros
 TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 10 000 euros
 LES MIRABELLES 2 : 46 450 euros
 EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY : 2 500 000 euros (dont dépréciation 1 500 000 euros)
 SCI VELLE : 9 990 euros
 SOURCE DE VELLEMINFROY : 151 400 euros
 SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 9920 euros
 SCI LES CHENAIES : 510 000 euros
 SCI HOCHTATT CONSTRUCTION : 9 900 euros
 POULAILLON SAINT-VIT : 2 196 460 euros
 ACTIONS PROPRES : 70 255 euros (dont dépréciation 7 363 euros)

Les créances s'élèvent à 8 602 835 euros dont 5 871 940 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 1 257 120 euros
 AU MOULIN POULAILLON : 889 200 euros

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

SCI POULAILLON CONSTRUCTION : 322 285 euros
 MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 98 803 euros
 SCI LES MIRABELLES 2 : 463 994 euros
 SOURCE DE VELLEMINFROY : 892 257 euros
 SCI VELLE : 1 078 167 euros
 EAUX MINERALLS DE VELLEMINFROY : 351 226 euros
 SCI ANDELNANS CONSTRUCTION : 87 307 euros
 POULAILLON SAINT-VIT : 372 019 euros
 SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION : 49 561 euros

Les dettes s'élèvent à 7 475 160 euros dont 3 252 566 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 1 070 087 euros
 AU MOULIN POULAILLON : 1 586 483 euros
 SCI LES MIRABELLES 2 : 10 760 euros
 SCI LES CHENAIES : 89 993 euros
 EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY : 490 519 euros
 TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 4 724 euros

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 349 761	468 727
Résultat exceptionnel (hors participation)	238 754-	78 471-
Résultat comptable (hors participation)	1 111 007	390 256

Dans le résultat exceptionnel est comptabilisé un abandon de créance financier au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY. Cet abandon de créance est non déductible ce qui est retraité pour la présentation de la ventilation du montant de l'impôt.

Indications spécifiques à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que de l'impôt sur les sociétés.

Nos filiales EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SARL AU MOULIN POULAILLON ont rejoint le groupe d'intégration fiscale depuis les exercices ouvert respectivement le 1er octobre 2016 et la 1er octobre 2017.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 1 400 768 euros, celui de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est déficitaire de 146 646 euros, celui de notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" est déficitaire de 1 428 735 euros et celui de notre filiale "SARL AU MOULIN POULAILLON" est bénéficiaire de 1 299 242 euros. Le résultat d'ensemble doit par ailleurs être corrigé de l'abandon de créancier financier accordé à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS d'un montant de 230 000 euros. Ainsi, le résultat fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

d'ensemble avant report des déficits antérieurs est bénéficiaire de 894 629 euros. Après imputation des déficits le résultat fiscal d'ensemble est nul.

Il en résulte une économie d'impôt sur les sociétés de 466 923 euros pour notre société.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de nos filiales est comptabilisé dans les résultats respectifs de celles-ci. L'impôt sur les corrections liées à l'intégration fiscale (correction liée à l'abandon de créance financier) est comptabilisé dans la mère tête de groupe.

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale - Charges pour un montant de 390 256 euros alors qu'aucun impôt sur les sociétés n'est dû sur le résultat d'ensemble, se décomposant en :

- .466 923 euros d'impôt dû par notre société si celle-ci était imposée séparément
- . -76 667 euros d'économie d'IS sur l'abandon de créance consentie à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS

Le poste Impôts sur les bénéfices inscrit à notre compte de résultat pour un montant de global de 385 944 euros comprend les comptes :

- . Intégration fiscale - Charges décrit ci-dessus
- . Impot sur les sociétés - Produits pour 4 312 euros égal aux crédits d'impôts.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 49 894 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 49 894 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements donnés :

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164194 - Caisse d'Epargne de 500 000 euros pour l'acquisition des parts de la SCI LES CHENAIES
Nantissement des parts sociales SCI LES CHENAIES.

Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Garantie donnée dans le cadre de la consolidation du crédit-bail matériel finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II exploitée par notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Caution de notre société à hauteur de 6 000 000 euros soit 100% du montant global financé par six partenaires financiers à savoir :

SOGLEASE : 2 000 000 euros - Chef de file

BANQUE POPULAIRE D'ALSACE : 1 000 000 euros

NATIXIS LEASE : 1 000 000 euros

BNP-PARIBAS : 1 000 000 euros

CM-CIC BAIL : 1 000 000 euros

Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 2 875 390 €.

Notre société a, par ailleurs, décidé en date du 3 octobre 2012, de se porter caution solidaire à hauteur de 598 634 euros au bénéfice de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON", dans le cadre de la location financière 613566 consentie par la société GEFIC SA référencé sous contrat 2012/1112. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 81 558 €.

Garantie de poursuite de la location des lignes sandwiches acquises en crédit-bail 612290 auprès de CM-CIC BAIL pour un montant global de loyers de 222 288 euros.
Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 127 021 €.

Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON"

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164152 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 290 000 euros pour l'acquisition du magasin rue des Serruriers à Colmar par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 87 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 103

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

039 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164155 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 270 000 euros pour la rénovation et le déplacement du fonds de SAINT-LOUIS dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de Saint-Louis par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.
Cautionnement solidaire d'un montant de 90 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 105 622 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164158 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas - Zone commerciale de l'Arche, détenu par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.
Cautionnement personnelle et solidaire d'un montant de 46 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 92 586 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164161 - BPI FRANCE 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.
Cautionnement solidaire à hauteur de 25% de l'encours du crédit. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 108 027 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164162 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.
Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 47 643 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164163 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.
Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 48 515 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164209 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.
Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 255 269 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164210 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 550 000 euros dans le cadre de l'acquisition du fonds

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

de commerce situé Rue Franc Bourgeois à Strasbourg détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 165 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 486 852 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164211 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 255 269 €.

Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim:

164 174 Emprunt Caisse d'Epargne d'Alsace 400 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 267 216 €.

164 173 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 286 163 €.

164 172 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 267 240 €.

Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

164170 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 141 817 €.

164171 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 156 995 €.

164160 Emprunt BPI FRANCE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 151 546 €.

Garanties données à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 176 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 250 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 300 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 103 761 €.

164 179 Emprunt Société Générale 404 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 168 895 €, étant donné que l'intégralité de l'emprunt n'a pas encore été débloqué.

164 180 Emprunt Société Générale 252 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 252 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 148 119 €.

164 182 Emprunt LCL 404 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 282 941 €.

164 196 Emprunt Société Générale 170 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 170 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 151 547 €.

Garanties données à notre filiale SCI VELLE :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

164 186 Emprunt Société Générale 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 475 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 394 596 €.

164 187 Emprunt Banque Kolb 475 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de 617 500 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires (emprunt majoré de 30%). Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 394 582 €.

164 188 Emprunt Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté 950 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à concurrence de la somme de 1 140 000 euros avec effet jusqu'au 30 mars 2032. Le montant de la dette au 30.09.2018 s'élève à 785 458 euros.

Engagements reçus

Engagements reçus

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 183 pour 50 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Renforcement de Haut de Bilan - à hauteur de 60%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt 164 184 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				792 446	792 446
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				169 681	169 681
- exercice				163 909	163 909
Total				333 590	333 590
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				179 970	179 970
- entre 1 et 5 ans				248 091	248 091
Total				428 061	428 061
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 572	2 572
- entre 1 et 5 ans				56 619	56 619
Total				59 191	59 191

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a signé avec la compagnie d'assurance AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnité de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 76 596 euros au 30 septembre 2018 dans le cadre du départ volontaire à 62 ans selon la valorisation effectuée par nos soins.

La société a versé au cours de l'exercice 1 500 euros dans le cadre de ce contrat.

Le montant du fonds collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2018 à 51 082 euros chez AXA.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Déficit reportables	405 350
Total des allègements	405 350

Le déficit reportable indiqué ici est le déficit d'ensemble du groupe d'intégration fiscale restant à reporter au 30 septembre 2018.

Cette rubrique correspond aux provisions comptabilisées au titre de cet exercice mais dont la charge n'est déductible fiscalement qu'au moment du paiement, c'est-à-dire au titre du prochain exercice.

Il n'y a pas de provision de cette nature au cours de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
POULAILLON	SA	5 111 119	8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS EAUX MINERALES DE VELLEM	4 000 000	1 865 467	100.00	4 000 000	2 500 000	351 226		874 684	704 579	
- SA POULAILLON SAINT-VIT	200 000	412 928	100.00	2 196 460	2 196 460	372 019		2 215 581	258 448	
- SARL TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	10 000	3 473	100.00	10 000	10 000			10 000	1 091	
- SA BRETZELS MORICETTES M.F.P	2 040 000	3 152 751	99.96	4 731 600	4 731 600	1 257 120		38 518 233	2 540 955	
- LES MIRABELLES 2	30 490	74 450	99.90	30 450	30 450	463 994	16 000	114 943	74 450	113 723
- VELLE	10 000	73 600	99.90	9 990	9 990	1 078 167		226 781	65 362	31 831
- LES CHENAIES	1 524	346 935	99.90	510 000	510 000			73 264	39 871	
- ANDELNANS CONSTRUCTION	10 000	32 007	99.20	9 920	9 920	87 307		68 829	32 007	34 276
- MORSCHWILLER CONSTRUCTION	10 000	40 345	99.00	9 900	9 900	98 803		101 944	40 345	36 208
- HOCHSTATT CONSTRUCTION	10 000	32 396	99.00	9 900	9 900	49 561		68 600	32 396	15 621
- POULAILLON CONSTRUCTION	10 000	55 594	99.00	9 900	9 900	332 285		137 241	55 594	49 846
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL AU MOULIN POULAILLON	2 000 000	5 558 977	45.00	6 300 000	6 300 000	889 200		42 283 319	1 524 716	1 529 898
- SARL SOURCE DE VELLEMINFROY	346 400	78 890	43.70	151 400	151 400	892 257		159 555	7 491	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PV SUR TITRES AUTODETENUS	2 549	77830001
- PRODUIT CESSION ACTIF	25 000	77500000
Total	27 549	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	6 077	67120000
- ABONDON DE CREANCE FINANCIER FILIALE	230 000	67180000
- DIVERS	456	67180000
- VNC ACTIFS CEDES	13 646	67500000
- MV SUR TITRES AUTODETENUS	16 124	67830001
Total	266 303	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 000 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions ordinaires existantes	300 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119	5 111 119
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 171 780	2 660 689	3 060 798	3 586 104	3 949 290
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	588 673	670 891	1 039 131	930 200	2 697 709
Impôts sur les bénéfices	157 195	189 731	233 904	302 867	385 944
Participation des salariés au titre de l'exercice	32 901	22 895			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	358 292	405 836	745 061	550 694	365 063
Résultat distribué					204 074
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.33	0.12	0.16	0.12	0.45
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.19	0.10	0.15	0.11	0.07
Dividende distribué à chaque action					0.04
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	27			
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 003 525	1 044 982	1 154 382	1 233 486	1 356 463
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	446 909	454 866	515 456	541 578	596 634